

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **mardi, 2 juillet 2013** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame Sonia Laurendeau Messieurs Réal Beaulieu
 Roger Lapierre
 Serge Guimond

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Prière et ouverture de la séance

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre l'assemblée.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

111-07-2013

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant :

6.2 Nomination/Ronald Fournier, capitaine

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal/3 juin 2013
 - 3.1 Acceptation
4. Administration
 - 4.1 Indicateurs de gestion-2012/Dépôt/Acceptation
 - 4.2 Politique familiale municipale & la Démarche municipalité amie des aînés/Formation comité
 - 4.3 Édifice municipal/Entrée électrique/Cytech Corbin/Facture
5. Réseau routier
 - 5.1 Pavage 5^e Rang Est/Appel d'offres/Résultat
 - 5.2 Fauchage chemins/Soumissions/Résultat
 - 5.3 Entretien d'hiver/Réseau routier/Appel d'offres/Résultat
 - 5.4 Travaux à faire
6. Service incendie
 - 6.1 Pompier volontaire/Recrutement/Samuel Carrier-2013
7. Hygiène du milieu
 - 7.1 Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux/Suivi
 - 7.2 Vidange, Transport & Disposition d'eaux usées et de boues/Appel d'offres/Résultat
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - 8.1 Requête/Droit de propriété acquis par prescription décennale/Lot 4B, Rang 3, canton Fournier
 - 8.2 CPTAQ/Ferme Rivebois SENC/L-102-P, Rg 1, canton St-Cyrille

9. Loisirs et culture
 - 9.1 Chapelle Lac-des-Plaines
 - 9.1.1. Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)/Refus
 - 9.1.2. Travaux de rénovation
10. Subvention & cotisation
 - 10.1 Association des propriétaires Lac-des-Plaines/Programme surveillance qualité de l'eau/Demande
 - 10.2 O.T.J. de St-Cyrille/2013
 - 10.3 Naissance/Guillaume Bourgelas & Priscilla Gauvin
 - 10.4 Chevaliers de Colomb/Congrès
11. Varia
12. Comptes payés et à payer
 - 12.1 Acceptation
13. Période de questions
14. Levée de la séance

3. Procès-verbal/3 juin 2013

3.1 Acceptation

112-07-2013

Procès-verbal/3 juin 2013/Acceptation

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal soit accepté.

4. Administration

4.1 Indicateurs de gestion-2012/Dépôt/Acceptation

113-07-2013

Indicateurs de gestion-2012/Dépôt/Acceptation

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'accepter les indicateurs de gestion obligatoires 2012 décrits ci-après :

4.2 Politique familiale municipale & la Démarche municipalité amie des aînés (MADA)/Formation comité

114-07-2013

Politique familiale municipale (PFM) & la Démarche municipalité amie des aînés/Formation comité.

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'élaborer une PFM incluant une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en période d'élaboration de sa PFM et de la démarche MADA;

CONSIDÉRANT QUE le cheminement de la PFM et de la démarche MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place est fondamentale au cheminement de la PFM et de la démarche MADA;

CONSIDÉRANT QUE la PFM incluant la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard procède à la création d'un comité de la PFM sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales (RQF) en partenariat avec l'élu responsable des aînés.

Le Comité de la PFM aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires etc.
- D'assurer l'élaboration de la PFM :
 - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer l'implantation de la démarche MADA;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
 - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
 - en priorisant les éléments du plan d'action;
 - en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale;

4.3 Édifice municipal/Entrée électrique/Cytech Corbin/Facture

115-07-2013

Édifice municipal/Entrée électrique/Cytech Corbin/Facture.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu :

D'accepter la facture de Cytech Corbin, entrepreneurs électriciens et de payer la totalité de cette facture au montant de 15 883.80\$ pour les travaux d'installation d'une nouvelle entrée électrique à l'Édifice municipal.

5. Réseau routier

5.1 Pavage 5^e Rang Est/Appel d'offres/Résultat

116-07-2013

Réseau routier/ Pavage 5^e Rang Est/Appel d'offres/Résultat.

CONSIDÉRANT QUE par l'entremise d'un système électronique d'appel d'offres, la municipalité a demandé des soumissions pour le pavage du 5^e Rang Est soit sur une longueur de 700 mètres ou 1400 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les résultats sont les suivants :

#	ENTREPRENEUR		
		Total Distance 700 m	Total Distance 1400 m.
1	Les Construction H.D.F. inc.	75 481.32 \$	150 962.64 \$
2	Construction et Pavage Portneuf inc.	80 197.35 \$	149 022.36 \$
3	Construction B.M.L.	69 920.79 \$	135 708.63 \$
4	Les Entreprises Lévisiennes inc.	67 026.15 \$	134 052.30 \$
5	Pavage, Réparations Francoeur inc.	75 844.13 \$	146 261.81 \$

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu :

D'octroyer le contrat à Les Entreprises Lévisiennes inc. pour la distance de 1400 mètres au montant de 134 052.30\$ taxes incluses.

5.2 Fauchage chemins/Soumissions/Résultat

117-07-2013

Fauchage chemins-2013/Soumissions/Résultat.

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises locales ont été invitées à soumissionner pour des travaux de fauchage en bordure des chemins dont voici les résultats :

		Montant	Taxes		Total
			TPS	TVQ	
1	FORTIN M.P.M.D.	3 000.00 \$			3 000 \$
2	D.D.F. ENR.	2 400.00 \$	120.00 \$	239.40 \$	2 759.40 \$

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu: -

DE retenir la soumission de D.D.F. enr. pour les travaux de fauchage en bordure des chemins pour l'été 2013, au montant de 2 759.40 \$ incluant les taxes.

5.3 Entretien d'hiver/Réseau routier/Appel d'offres/Résultat

118-07-2013

Réseau routier/Entretien d'hiver/ /Appel d'offres/Résultat-2013.

CONSIDÉRANT QUE par l'entremise d'un système électronique d'appel d'offres, la municipalité a demandé des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les résultats sont les suivants :

ENTREPRENEUR	PRIX						
	Prix moyen/km (46,11 km) sans taxes	Montant (1 an)	Montant (3 ans)	Montant (5 ans)	TPS (5%)	TVQ (9.5%)	Total
Les Construction H.D.F. inc.							
2013-2014	3 850 \$	177 523.50			8 876.18	17 707.97	204 107.65
2013-2016	3 900 \$		539 487.00		26 974.35	53 813.83	620 275.18

2013-2018	4 000 \$			922 200.00	46 110.00	91 989.45	1 060 299.45
Ferme Donald Vachon enr.							
2013-2014	4 600 \$	212 106.00			10 605.30	21 157.57	243 868.87
2013-2016	4 300 \$		594 819.00		29 740.95	59 333.19	683 893.14
2013-2018	4 180 \$			963 699.00	48 194.95	96 128.97	1 108 022.92
Les Concassés du Cap inc.							
2013-2014	4 275 \$	197 120.25			9 856.01	19 662.74	226 639.00
2013-2016	4 383 \$		606 268.12		30 313.41	60 475.24	697 056.77
2013-2018	4 449 \$			1 821.62	51 291.08	102 325.71	1 179 438.41

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

D'octroyer le contrat à Les Constructions H.D.F. inc. pour une période de 5 ans et ce, débutant le 15 novembre 2013.

5.4 Travaux à faire

119-07-2013

Réseau routier/Travaux de voirie prioritaire/Liste.

Les travaux prioritaires sont les suivants :

- Route Thibault (entre ch. Lessard est et ch. Lac-des-Plaines) : ponceau
- Cours d'eau : Propriété Éloi Bernier
- ch. Lessard Est, Ouest & 5^e Rang Est : Lignage

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

D'autoriser l'exécution de ces travaux.

6. Service incendie

6.1 Pompier volontaire/Recrutement/Samuel Carrier-2013

120-07-2013

Service incendie/Pompier volontaire/Recrutement/Samuel Carrier-2013.

CONSIDÉRANT la détermination et la motivation de monsieur Samuel Carrier de rejoindre la brigade des pompiers volontaires de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE les élus municipaux apprécient l'intérêt de M. Carrier à faire partie du service des pompiers volontaires de Saint-Cyrille-de-Lessard.

D'accepter la candidature de M. Carrier à titre de pompier volontaire de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard.

DE faire l'achat de l'équipement nécessaire pour vêtir adéquatement ce dernier lors d'une intervention.

6.2 Nomination/Ronald Fournier/Capitaine

121-07-2013

Service incendie/Nomination/Ronald Fournier, capitaine.

CONSIDÉRANT QUE la brigade de pompiers volontaires n'avait plus de capitaine suite à la démission de Monsieur Philippe Laurendeau;

CONSIDÉRANT QU'il a été demandé à Monsieur Ronald Fournier, pompier volontaire de remplir cette fonction;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Fournier accepte ce poste;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

DE nommer Monsieur Ronald Fournier à agir à titre de capitaine au sein de la brigade de pompiers volontaires de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard;

7. Hygiène du milieu

7.1 Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux/Suivi

Aucun développement significatif dans ce dossier.

7.2 Vidange, Transport & Disposition d'eaux usées et de boues/Appel d'offres/Résultat

122-07-2013

Vidange, Transport & Disposition d'eaux usées et de boues/Appel d'offres/Résultat.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation pour la vidange, le transport et la disposition d'eaux usées et de boues pour les 3 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE 2 soumissionnaires sur 4 invités ont répondu à l'appel d'offres dont voici les résultats :

		Nombre de fosses septiques	Prix unitaire forfaitaire avant taxes	Prix forfaitaire avant taxes
1	Sani Lang inc.			
	2014 (Rural sauf Lac-des-Plaines)	206	190.00	39 140.00 \$
	2015 (Lac-des-Plaines)	22	190.00	4 180.00 \$
	2016 (Rural)	114	193.00	22 002.00 \$
	sous-total			65 322.00 \$
	TPS			3 266.21 \$
	TVQ			6 515.87 \$
	Total			75 103.97 \$
2	Campor inc.			
	2014 (Rural sauf Lac-des-Plaines)	206	184.00	37 904.00 \$
	2015 (Lac-des-Plaines)	22	220.00	4 840.00 \$
	2016 (Rural)	114	189.00	21 546.00 \$
	sous-total			64 290.00 \$
	TPS			3 214.50 \$
	TVQ			6 412.93 \$
	Total			73 917.43 \$

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

D'octroyer le contrat à l'entreprise Campor inc. pour les 3 prochaines années, débutant le 15 mai 2014.

8. Aménagement, urbanisme et développement

8.1 Requête/Droit de propriété acquis par prescription décennale/Lot 4B, Rang 3, canton Fournier

123-07-2013

Requête/Droit de propriété acquis par prescription décennale/Lot 4B, Rang 3, canton Fournier.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la requête en attribution du droit de propriété acquis par prescription décennale devant être présentée par Denis Poitras, résident au 208, chemin des Belles-Amours, L'Islet (Québec) G0R 2B0 et Sébastien Poitras, résident au 227, chemin des Belles-Amours, L'Islet (Québec) G0R 2B0;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux ont pris connaissance de l'objet de la requête;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire du chemin public adjacent à la propriété concernée;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard en sa qualité de propriétaire du chemin public n'ait aucune objection à ce que Denis Poitras et Sébastien Poitras se fassent déclarer propriétaire par prescription décennale de l'immeuble décrit dans la conclusion de la requête.

8.2 CPTAQ/Ferme Rivebois SENC/L-102-P, Rg 1, canton St-Cyrille

124-07-2013

CPTAQ/Ferme Rivebois SENC/L-102-P, Rg 1, canton St-Cyrille.

CONSIDÉRANT la présentation d'une demande auprès de la CPTAQ pour un lotissement de terrain du propriétaire du lot 102, Rang 1 du canton St-Cyrille dans la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit fournir avec cette demande une résolution pour la conformité de cette dernière aux dispositions de son règlement de zonage;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu :

QU'en vertu de l'article 6.7.2.1 du Règlement de zonage numéro 238 de la municipalité, cette demande ne contrevient pas au règlement de zonage.

9. Loisirs et culture

9.1 Chapelle Lac-des-Plaines

9.1.1. Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)/Refus

Les représentants du FAIC, en date du 19 juin dernier, ont signifié à la municipalité que la demande d'aide financière formulée par la municipalité afin d'améliorer la « Chapelle du Lac-des-Plaines » ne rencontre pas les critères d'admissibilité du FAIC.

9.1.2. Travaux de rénovation

125-07-02013

« Chapelle Lac-des-Plaines »/Travaux de rénovation.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'effectuer des travaux de rénovation pour un montant d'environ 15 000\$;

10. Subvention & cotisation

10.1 Association des propriétaires Lac-des-Plaines/Programme surveillance qualité de l'eau/Demande

126-07-2013

Association des propriétaires Lac-des-Plaines/Programme surveillance qualité de l'eau/Demande.

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Association des propriétaires du Lac-des-Plaines pour supporter le programme de prévention de la qualité de l'eau du lac entrepris depuis quelques années;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu :

D'offrir à l'Association un montant de 400\$ afin de promouvoir les activités visant à améliorer la qualité de l'eau du lac et de poursuivre le programme de prévention.

10.2 O.T.J. de St-Cyrille/2013

127-07-2013

O.T.J. de St-Cyrille/2013.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu: -

QU'une subvention de 6 500 \$ soit accordée à l'organisme précité pour l'année 2013.

QU'une aide financière supplémentaire de 500\$ soit accordée pour contribuer à l'achat de nouveaux chandails de baseball.

10.3 Naissance/Guillaume Bourgelas & Priscilla Gauvin

128-07-2013

Naissance/Guillaume Bourgelas & Priscilla Gauvin-2013

CONSIDÉRANT QUE Priscilla Gauvin et Guillaume Bourgelas du 4, chemin Lessard Est à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur fils, Alan, né le 14 février 2013;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

10.4 Chevaliers de Colomb/Congrès

129-07-2013

Chevaliers de Colomb/Congrès-2013.

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb, Conseil 3454 seront les hôtes de leur congrès régional;

CONSIDÉRANT QU'une demande de sollicitation est déposée pour cet évènement;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

D'accorder une somme de 150\$ à titre d'aide financière pour cet évènement.

11. Varia

Aucun point n'est ajouté.

12. Comptes payés et à payer

12.1 Acceptation

130-07-2013

Acceptation des comptes

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 2 juillet 2013 au montant total de 55 884.32\$.

QUE ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

13. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

14. Levée de la séance.

131-07-2013

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Serge Guimond que la séance soit levée. Il est 21h10.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière